

# Biocarburants : une nouvelle étude sur les changements d'affectation des sols

8 janvier 2012

La Commission européenne a publié sur son site internet une [nouvelle étude](#) sur **les conséquences en matière d'émissions de gaz à effet de serre des programmes européens de développement des biocarburants, tenant compte des changements dans l'affectation des sols**. Si les objectifs que chaque pays européen s'est fixés étaient atteints, **entre 1,7 et 1,9 million d'hectares supplémentaires seraient dédiés aux cultures, essentiellement hors du territoire européen**. Exprimé en termes d'émissions de gaz à effet de serre, cela se traduit par l'émission de 38 grammes de CO<sub>2</sub> par MJ (méga-joules) de biocarburants annulant, selon l'auteur, près des deux tiers des émissions directes économisées (du fait d'une technologie plus vertueuse que les carburants fossiles). Des tests de sensibilité témoignent tout de même du fort degré d'incertitude entourant ces résultats.

Les changements d'affectation des sols résultants de ce « choc de demande » sont estimés en recourant à une version adaptée de MIRAGE-Biof, un modèle d'équilibre général intégrant des hypothèses d'affectation et d'extension des terres cultivées. Des hypothèses d'émission pour les différents usages de sols permettent de convertir ces changements d'affectation en émissions de gaz à effet de serre.

Tout en rappelant que les biocarburants visent **d'autres objectifs politique que la réduction des émissions de gaz à effet de serre** (diversification et moindre dépendance énergétique, après-pétrole, etc.), l'auteur formule par ailleurs **plusieurs recommandations** aux décideurs publics dont la plupart ont trait aux difficultés conceptuelles et opérationnelles générées par les effets de liaison (substitution entre culture et entre usage des terres, effets de report ou d'éviction, etc.).

L'auteur conclut également son propos en questionnant l'exclusivité de cette approche d'évaluation des changements d'affectation des sols, souvent réservée aux seules politiques de soutien aux biocarburants. Il rappelle ainsi **qu'envisager la même analyse pour les politiques agricoles et commerciales peut conduire à des résultats également très significatifs** (une libéralisation des marchés agricoles dans le cadre du cycle de Doha pourrait générer des émissions « indirectes » supérieures à celles estimées pour les politiques de soutien aux biocarburants).

*In fine*, le rapport renvoie ainsi à la **nécessaire cohérence des différentes politiques agricoles, commerciales et énergétiques**, mentionnant par exemple, en complément des questions d'affectation des sols, les effets croisés en matière de volatilité des prix.

*Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective*